

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SAN MARTINO DI LOTA**

Numéro SIRET : **21200305700016**

**POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU CAP**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNE SAN MARTINO**

**ANNEE 2020**

<b>Code INSEE</b> 02305	<b>SAN MARTINO DI LOTA</b> <b>BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b> <b>2020</b>
----------------------------	---	--------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>	<b>Valeurs</b>
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 943
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	229
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

<b>Potentiel fiscal et financier (1)</b>		<b>Valeurs par hab. (population DGF)</b>	<b>Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate</b>
<b>Fiscal</b>	<b>Financier</b>		
0,00	0,00	0,00	0,00

<b>Informations financières - ratios (2)</b>		<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	684,91	0,00
2	Produit des impositions directes/population	412,61	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	577,16	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	1 390,67	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	98,98	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	56,40%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	120,35%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	240,95%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 485 700,00	1 718 574,24
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 767 125,76
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	2 485 700,00	2 485 700,00

## INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 290 967,79	1 234 271,67
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	2 865 032,21	1 890 866,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 030 862,33
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	4 156 000,00	4 156 000,00
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (4)	6 641 700,00	6 641 700,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	571 800,00	0,00	582 040,00	582 040,00	582 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 038 200,00	0,00	1 136 849,14	1 136 849,14	1 136 849,14
014	Atténuations de produits	42 423,00	0,00	40 423,00	40 423,00	40 423,00
65	Autres charges de gestion courante	135 850,00	0,00	158 600,00	158 600,00	158 600,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 788 273,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 917 912,14</b>	<b>1 917 912,14</b>	<b>1 917 912,14</b>
66	Charges financières	5 682,14	0,00	4 287,86	4 287,86	4 287,86
67	Charges exceptionnelles	12 100,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	108 000,00		105 500,00	105 500,00	105 500,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 914 055,14</b>	<b>0,00</b>	<b>2 035 700,00</b>	<b>2 035 700,00</b>	<b>2 035 700,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	431 944,86		450 000,00	450 000,00	450 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>431 944,86</b>		<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 346 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 485 700,00</b>	<b>2 485 700,00</b>	<b>2 485 700,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 485 700,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	82 786,00	0,00	39 088,55	39 088,55	39 088,55
73	Impôts et taxes	1 274 737,00	0,00	1 275 322,00	1 275 322,00	1 275 322,00
74	Dotations, subventions et participations	358 555,40	0,00	358 764,00	358 764,00	358 764,00
75	Autres produits de gestion courante	19 722,03	0,00	18 399,69	18 399,69	18 399,69
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 741 300,43</b>	<b>0,00</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>1 698 574,24</b>
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 742 500,43</b>	<b>0,00</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>1 698 574,24</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>20 000,00</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 762 500,43</b>	<b>0,00</b>	<b>1 718 574,24</b>	<b>1 718 574,24</b>	<b>1 718 574,24</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

767 125,76

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 485 700,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>430 000,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP 2020</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	45 000,00	34 920,00	3 000,00	3 000,00	37 920,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00	6 000,00	51 000,00	51 000,00	57 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	57 000,00	21 199,64	5 000,00	5 000,00	26 199,64
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>3 680 724,89</b>	<b>2 802 912,57</b>	<b>1 148 721,33</b>	<b>1 148 721,33</b>	<b>3 951 633,90</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 802 724,89</b>	<b>2 865 032,21</b>	<b>1 207 721,33</b>	<b>1 207 721,33</b>	<b>4 072 753,54</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	28 671,44	0,00	28 571,44	28 571,44	28 571,44
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	68 880,67		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>97 552,11</b>	<b>0,00</b>	<b>62 571,44</b>	<b>62 571,44</b>	<b>62 571,44</b>
<b>45..</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>36 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 937 200,00</b>	<b>2 865 032,21</b>	<b>1 270 292,77</b>	<b>1 270 292,77</b>	<b>4 135 324,98</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	512 800,00		675,02	675,02	675,02
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>532 800,00</b>		<b>20 675,02</b>	<b>20 675,02</b>	<b>20 675,02</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 470 000,00</b>	<b>2 865 032,21</b>	<b>1 290 967,79</b>	<b>1 290 967,79</b>	<b>4 156 000,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 156 000,00</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 116 879,47	1 890 866,00	484 000,00	484 000,00	2 374 866,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 116 879,47</b>	<b>1 890 866,00</b>	<b>484 000,00</b>	<b>484 000,00</b>	<b>2 374 866,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	128 331,40	0,00	176 991,77	176 991,77	176 991,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	277 751,56	0,00	122 604,88	122 604,88	122 604,88
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>406 082,96</b>	<b>0,00</b>	<b>299 596,65</b>	<b>299 596,65</b>	<b>299 596,65</b>
<b>45..</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>36 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>2 559 885,43</b>	<b>1 890 866,00</b>	<b>783 596,65</b>	<b>783 596,65</b>	<b>2 674 462,65</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	431 944,86		450 000,00	450 000,00	450 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	512 800,00		675,02	675,02	675,02
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>944 744,86</b>		<b>450 675,02</b>	<b>450 675,02</b>	<b>450 675,02</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 504 630,29</b>	<b>1 890 866,00</b>	<b>1 234 271,67</b>	<b>1 234 271,67</b>	<b>3 125 137,67</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>1 030 862,33</b>
--	---------------------

=	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 156 000,00</b>

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>430 000,00</b>
--	-------------------

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP 2020</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	582 040,00		582 040,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 136 849,14		1 136 849,14
014	Atténuations de produits	40 423,00		40 423,00
65	Autres charges de gestion courante	158 600,00		158 600,00
66	Charges financières	4 287,86	0,00	4 287,86
67	Charges exceptionnelles	8 000,00	0,00	8 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	105 500,00		105 500,00
023	Virement à la section d'investissement		450 000,00	450 000,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>2 035 700,00</b>	<b>450 000,00</b>	<b>2 485 700,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 2 485 700,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	34 000,00	0,00	34 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	28 571,44	0,00	28 571,44
18	Compte de liaison : affectation (8)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 951 633,90		3 951 633,90
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	37 920,00	0,00	37 920,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	57 000,00	0,00	57 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	26 199,64	20 675,02	46 874,66
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>4 135 324,98</b>	<b>20 675,02</b>	<b>4 156 000,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 156 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
013	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	39 088,55		39 088,55
72	<i>Travaux en régie</i>		20 000,00	20 000,00
73	Impôts et taxes	1 275 322,00		1 275 322,00
74	Dotations, subventions et participations	358 764,00		358 764,00
75	Autres produits de gestion courante	18 399,69	0,00	18 399,69
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>20 000,00</b>	<b>1 718 574,24</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>767 125,76</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 485 700,00</b>
--	---------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	176 991,77	0,00	176 991,77
13	Subventions d'investissement	2 374 866,00	0,00	2 374 866,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	675,02	675,02
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		450 000,00	450 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>2 551 857,77</b>	<b>450 675,02</b>	<b>3 002 532,79</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>1 030 862,33</b>
--	---------------------

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>122 604,88</b>
-----------------------------------	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 156 000,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>571 800,00</b>	<b>582 040,00</b>	<b>582 040,00</b>
60611	Eau et assainissement	6 500,00	6 500,00	6 500,00
60612	Énergie - Électricité	63 000,00	64 000,00	64 000,00
60622	Carburants	5 500,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	2 400,00	2 400,00	2 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	15 000,00	15 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	32 000,00	32 000,00	32 000,00
60633	Fournitures de voirie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60636	Vêtements de travail	3 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	95 000,00	94 000,00	94 000,00
6122	Crédit-bail mobilier		14 000,00	14 000,00
6132	Locations immobilières	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6135	Locations mobilières	15 000,00	3 000,00	3 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	800,00	800,00	800,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	8 000,00	8 000,00	8 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	7 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	28 400,00	35 000,00	35 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux		3 000,00	3 000,00
61551	Matériel roulant	8 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	7 000,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6168	Autres primes d'assurance	50 000,00	44 000,00	44 000,00
6182	Documentation générale et technique	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 500,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	12 000,00	12 000,00
6228	Divers	26 000,00	20 000,00	20 000,00
6231	Annonces et insertions	4 500,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6233	Foires et expositions	2 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6237	Publications		200,00	200,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 300,00	1 600,00	1 600,00
6261	Frais d'affranchissement	6 600,00	7 000,00	7 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	2 500,00	2 500,00
6288	Autres services extérieurs	30 000,00	32 000,00	32 000,00
63512	Taxes foncières	4 000,00	5 500,00	5 500,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		40,00	40,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 038 200,00</b>	<b>1 136 849,14</b>	<b>1 136 849,14</b>
6331	Versement de transport	6 000,00	6 200,00	6 200,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6333	Participation des employeurs à la form° professionnelle con	300,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	1 600,00	1 700,00	1 700,00
6411	Personnel titulaire	596 000,00	655 000,00	655 000,00
6413	Personnel non titulaire	75 000,00	95 000,00	95 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	16 000,00	1 049,14	1 049,14
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	14 000,00	14 000,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	100 000,00	115 000,00	115 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	132 000,00	145 000,00	145 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	9 000,00	7 000,00	7 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	16 000,00	26 000,00	26 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	5 000,00	8 400,00	8 400,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	1 200,00	300,00	300,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6488	Autres charges	44 000,00	34 000,00	34 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>42 423,00</b>	<b>40 423,00</b>	<b>40 423,00</b>
7391	Rev. et rest° sur imp. locaux	4 500,00	2 500,00	2 500,00
739211	Attributions de compensation	36 923,00	36 923,00	36 923,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>135 850,00</b>	<b>158 600,00</b>	<b>158 600,00</b>
6531	Indemnités	77 000,00	83 000,00	83 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 050,00	6 300,00	6 300,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 800,00	8 200,00	8 200,00
6535	Formation	1 000,00	2 500,00	2 500,00
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc° de fin de ma		500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur		0,00	0,00
6556	Indemnités de logement aux instituteurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657362	CCAS	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	35 000,00	32 000,00	32 000,00
65888	Autres		100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>1 788 273,00</b>	<b>1 917 912,14</b>	<b>1 917 912,14</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>5 682,14</b>	<b>4 287,86</b>	<b>4 287,86</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 682,14	4 287,86	4 287,86
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>12 100,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 100,00	2 500,00	2 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	8 000,00	5 500,00	5 500,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>108 000,00</b>	<b>105 500,00</b>	<b>105 500,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>1 914 055,14</b>	<b>2 035 700,00</b>	<b>2 035 700,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>431 944,86</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>431 944,86</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>431 944,86</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 346 000,00</b>	<b>2 485 700,00</b>	<b>2 485 700,00</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

2 485 700,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>5 500,00</b>	<b>7 000,00</b>	<b>7 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	500,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	<b>82 786,00</b>	<b>39 088,55</b>	<b>39 088,55</b>
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	4 000,00	6 500,00	6 500,00
7036	Taxes de pâturage et de tourbage	786,00	786,00	786,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	12 000,00	16 000,00	16 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	4 500,00	821,55	821,55
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	58 000,00	13 956,00	13 956,00
70846	Au GFP de rattachement		0,00	0,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente	2 500,00	25,00	25,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>1 274 737,00</b>	<b>1 275 322,00</b>	<b>1 275 322,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 202 737,00	1 214 322,00	1 214 322,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		0,00	0,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	10 000,00	0,00	0,00
73224	Fonds départemental des DMTO pour les communes de - c	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	1 000,00	0,00	0,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>358 555,40</b>	<b>358 764,00</b>	<b>358 764,00</b>
7411	Dotation forfaitaire	217 899,00	216 531,00	216 531,00
74121	Dotation de solidarité rurale	33 765,00	37 260,00	37 260,00
74127	Dotation nationale de péréquation	31 245,00	37 494,00	37 494,00
742	Dotations aux élus locaux		0,00	0,00
744	FCTVA		0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	4 495,40	0,00	0,00
74718	Autres	1 000,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	5 000,00	0,00	0,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe profession	34,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	1 902,00	1 924,00	1 924,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	63 215,00	65 555,00	65 555,00
7484	Dotation de recensement		0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>19 722,03</b>	<b>18 399,69</b>	<b>18 399,69</b>
752	Revenus des immeubles	19 722,03	18 399,69	18 399,69
7588	Autres produits divers de gestion courante		0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>		<b>1 741 300,43</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>1 698 574,24</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 200,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>1 742 500,43</b>	<b>1 698 574,24</b>	<b>1 698 574,24</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>722</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 762 500,43</b>	<b>1 718 574,24</b>	<b>1 718 574,24</b>

SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	BP 2020
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	767 125,76
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 485 700,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>45 000,00</b>	<b>3 000,00</b>	<b>3 000,00</b>
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	29 000,00	3 000,00	3 000,00
2031	Frais d'études	16 000,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>51 000,00</b>	<b>51 000,00</b>
2152	Installations de voirie	3 344,00	3 000,00	3 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie		24 000,00	24 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	8 153,36	14 000,00	14 000,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 500,00	1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 718,80	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 283,84	1 500,00	1 500,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>57 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
2313	Constructions	45 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	12 000,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 1101 (5)	9 800,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1102 (5)	430 000,00	57 161,79	57 161,79
	Opération d'équipement n° 1104 (5)	30 420,00	25 000,00	25 000,00
	Opération d'équipement n° 1306 (5)	119 260,11	-88 812,22	-88 812,22
	Opération d'équipement n° 1309 (5)	54 591,88	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1401 (5)	196 287,22	-105 000,00	-105 000,00
	Opération d'équipement n° 1501 (5)	253 442,79	-115 000,00	-115 000,00
	Opération d'équipement n° 1502 (5)	7 245,68	-7 245,68	-7 245,68
	Opération d'équipement n° 1601 (5)	1 038 709,54	658 000,00	658 000,00
	Opération d'équipement n° 1602 (5)	4 268,80	-4 268,80	-4 268,80
	Opération d'équipement n° 1603 (5)	15 179,60	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1701 (5)	60 000,00	-41 000,00	-41 000,00
	Opération d'équipement n° 1801 (5)	28 160,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1802 (5)	703 359,27	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 1803 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1804 (5)	32 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1805 (5)	18 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1806 (5)	180 000,00	-20 113,76	-20 113,76
	Opération d'équipement n° 1807 (5)	120 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1808 (5)	25 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1809 (5)	25 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 1901 (5)	200 000,00	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 1902 (5)	100 000,00	145 000,00	145 000,00
	Opération d'équipement n° 1903 (5)		20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 2001 (5)		200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 2002 (5)		25 000,00	25 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 802 724,89</b>	<b>1 207 721,33</b>	<b>1 207 721,33</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>34 000,00</b>	<b>34 000,00</b>
10226	Taxe d'aménagement		34 000,00	34 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
1322	Régions		0,00	0,00

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
1323	Départements		0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>28 671,44</b>	<b>28 571,44</b>	<b>28 571,44</b>
1641	Emprunts en euros	28 571,44	28 571,44	28 571,44
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00	0,00	0,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>68 880,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
020	Dépenses imprévues ( investissement )	68 880,67	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>97 552,11</b>	<b>62 571,44</b>	<b>62 571,44</b>
458101	Opé. pour compte de tiers n° 01 (6)	36 923,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>36 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>3 937 200,00</b>	<b>1 270 292,77</b>	<b>1 270 292,77</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
2313	Constructions		20 000,00	20 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	20 000,00	0,00	0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (10)</b>	<b>512 800,00</b>	<b>675,02</b>	<b>675,02</b>
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2313	Constructions		675,02	675,02
458101	COMPETENCE GEMAPI investissement	512 800,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>532 800,00</b>	<b>20 675,02</b>	<b>20 675,02</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>4 470 000,00</b>	<b>1 290 967,79</b>	<b>1 290 967,79</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

2 865 032,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 156 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>2 116 879,47</b>	<b>484 000,00</b>	<b>484 000,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux	138 295,21	0,00	0,00
1322	Régions	768 299,86	0,00	0,00
1323	Départements	605 884,40	0,00	0,00
1326	Autres établissements publics locaux		400 000,00	400 000,00
1328	Autres	226 400,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police		0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	378 000,00	84 000,00	84 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 116 879,47</b>	<b>484 000,00</b>	<b>484 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>406 082,96</b>	<b>299 596,65</b>	<b>299 596,65</b>
10222	F.C.T.V.A.	114 203,96	139 798,76	139 798,76
10223	T.L.E.		0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	14 127,44	37 193,01	37 193,01
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	277 751,56	122 604,88	122 604,88
<b>Total des recettes financières</b>		<b>406 082,96</b>	<b>299 596,65</b>	<b>299 596,65</b>
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	36 923,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>36 923,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 559 885,43</b>	<b>783 596,65</b>	<b>783 596,65</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>431 944,86</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>431 944,86</b>	<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>512 800,00</b>	<b>675,02</b>	<b>675,02</b>
2031	Frais d'études		675,02	675,02
458201	COMPETENCE GEMAPI investissement	512 800,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>944 744,86</b>	<b>450 675,02</b>	<b>450 675,02</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>3 504 630,29</b>	<b>1 234 271,67</b>	<b>1 234 271,67</b>

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 156 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1101  
LIBELLE : AMENAGEMENT LOCAUX ASSOCIATIONS  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>654 349,91</b>	<sup>a</sup> <b>9 800,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	13 208,73	4 350,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, amén	10 641,33	4 350,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatiqu	562,20	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 005,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	641 141,18	5 450,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	639 941,18	5 450,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniqu	1 200,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires rura	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>-9 800,00</b>
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1102  
LIBELLE : AMENAGEMENT STRADA VECCHIA  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>187 840,44</b>	<sup>a</sup> <b>309 800,00</b>	<b>57 161,79</b>	<sup>b</sup> <b>57 161,79</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	123 833,73	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	123 833,73	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	64 006,71	309 800,00	57 161,79	57 161,79	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	63 706,71	309 800,00	57 161,79	57 161,79	
237	Avances et acomptes versés sur commandes	300,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>200 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-166 961,79</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	BP 2020
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1104  
LIBELLE : CREATION PISTE INCENDIE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		39 014,01	<sup>a</sup> 15 600,00	25 000,00	<sup>b</sup> 25 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	39 014,01	15 600,00	25 000,00	25 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	39 014,01	15 600,00	25 000,00	25 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-40 600,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1306

LIBELLE : RENOVATION MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		1 811 376,66	<sup>a</sup> 88 812,22	-88 812,22	<sup>b</sup> -88 812,22	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	42 469,63	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 654,00	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	38 815,63	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 768 907,03	88 812,22	-88 812,22	-88 812,22	
2313	Constructions	1 768 907,03	88 812,22	-88 812,22	-88 812,22	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 139 200,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	139 200,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	139 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
**Excédent de financement si positif**  
**Besoin de financement si négatif**

139 200,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1309  
LIBELLE : SIGNALISATION ET SECURITE ROUTIERE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>408,12</b>	<sup>a</sup> <b>54 591,88</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	408,12	54 591,88	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	408,12	54 591,88	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1342	Amendes de police	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		<b>-54 591,88</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1401  
LIBELLE : ACQUISITIONS FONCIERES 2014-2016  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>750 363,74</b>	<b>196 287,22</b>	<b>-105 000,00</b>	<b>-105 000,00</b>	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>750 363,74</b>	<b>196 287,22</b>	<b>-105 000,00</b>	<b>-105 000,00</b>	
2111	Terrains nus	261 143,14	85 523,94	-85 523,94	-85 523,94	
2115	Terrains bâtis	122 633,88	110 763,28	-19 476,06	-19 476,06	
2138	Autres constructions	366 586,72	0,00	0,00	0,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b> Subventions d'investissement	<b>180 000,00</b>	<b>0,00</b>
1322 Régions	0,00	0,00
1323 Départements	180 000,00	0,00
<b>16</b> Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>88 712,78</b>
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1501  
LIBELLE : TRAVAUX VOIRIE 2015/2017  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 400 049,64</b>	<sup>a</sup> <b>148 504,10</b>	<b>-115 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>-115 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	2 340,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 340,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 332,00	0,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	1 332,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 396 377,64	148 504,10	-115 000,00	-115 000,00	
2313	Constructions	92 893,69	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	1 303 483,95	148 504,10	-115 000,00	-115 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>108 365,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	<b>108 365,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	108 365,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		<b>74 860,90</b>
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	BP 2020
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1502  
LIBELLE : RENOVATION JARDIN D'ENFANTS  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		33 754,32	a 7 245,68	-7 245,68	b -7 245,68	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	33 754,32	7 245,68	-7 245,68	-7 245,68	
2315	Installations, matériel et outillage technique	33 754,32	7 245,68	-7 245,68	-7 245,68	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1601  
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC RD80 ET DIV  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>372 149,97</b>	<sup>a</sup> <b>699 850,03</b>	<b>658 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>658 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	372 149,97	699 850,03	658 000,00	658 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	372 149,97	699 850,03	658 000,00	658 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>672 000,00</b>	<sup>d</sup> <b>84 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	<b>672 000,00</b>	<b>84 000,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	300 000,00	0,00
1323	Départements	120 000,00	0,00
1328	Autres	180 000,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	72 000,00	84 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

**RESULTAT = (c+d) - (a+b)**  
Excédent de financement si positif  
Besoin de financement si négatif

**-601 850,03**

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1602  
LIBELLE : TRAVAUX ET EQUIPEMENT ECOLES  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>45 751,20</b>	<sup>a</sup> <b>4 268,80</b>	<b>-4 268,80</b>	<sup>b</sup> <b>-4 268,80</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	45 751,20	4 268,80	-4 268,80	-4 268,80	
2111	Terrains nus	7 020,00	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	38 731,20	4 268,80	-4 268,80	-4 268,80	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		<b>0,00</b>
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1701  
LIBELLE : ACQUISITION VEHICULE ELECTRIQUE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 41 000,00	-41 000,00	<sup>b</sup> -41 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	41 000,00	-41 000,00	-41 000,00	
2182	Matériel de transport	0,00	41 000,00	-41 000,00	-41 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		0,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1801  
LIBELLE : RESTAURATION-EGLISE-SANMARTINO  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>6 840,00</b>	<sup>a</sup> <b>28 160,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	6 840,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	6 840,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	28 160,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	28 160,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		-28 160,00
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1802  
LIBELLE : ACCESSIBILITE ET SECURITE ACCES ECOLE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		65 418,17	<sup>a</sup> 674 581,83	200 000,00	<sup>b</sup> 200 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	65 418,17	674 581,83	200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	13 809,02	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	51 609,15	674 581,83	200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 612 000,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	612 000,00	0,00
1322	Régions	306 000,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	306 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-262 581,83

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1803  
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE ECOLE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 30 000,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	30 000,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	30 000,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-30 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO	BP 2020
---	---------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1806  
LIBELLE : AMENAGEMENT CARREFOUR ARANCIO-CD131  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		159 886,24	a 20 113,76	-20 113,76	b -20 113,76	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	159 886,24	20 113,76	-20 113,76	-20 113,76	
2315	Installations, matériel et outillage technique	159 886,24	20 113,76	-20 113,76	-20 113,76	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1807  
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE TERRAIN ACCES ECOLE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<sup>a</sup> <b>120 000,00</b>	<b>0,00</b>	<sup>b</sup> <b>0,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	120 000,00	0,00	0,00	
2111	Terrains nus	0,00	120 000,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-120 000,00</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1808  
LIBELLE : ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		1 760,00	<sup>a</sup> 23 240,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	1 760,00	23 240,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 760,00	23 240,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-23 240,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1809  
LIBELLE : PANNEAU D'INFORMATION NUMERIQUE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	<sup>a</sup> 25 000,00	0,00	<sup>b</sup> 0,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	25 000,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	25 000,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-25 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1901  
LIBELLE : TVX AMENAGEMENT PORRAJA  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<sup>a</sup> <b>200 000,00</b>	<b>200 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>200 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>179 301,00</b>	<sup>d</sup> <b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement	179 301,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	179 301,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		<b>-220 699,00</b>

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1902  
LIBELLE : TVX DIVERS DE VOIRIE 2019-2022  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		30 658,79	<sup>a</sup> 69 341,21	145 000,00	<sup>b</sup> 145 000,00	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 600,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	27 058,79	69 341,21	145 000,00	145 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	27 058,79	69 341,21	145 000,00	145 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<sup>c</sup> 0,00	<sup>d</sup> 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-214 341,21</b>
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1903  
LIBELLE : AMENAGEMENT SERVICES TECHNIQUES PENTAGONE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>3 284,16</b>	<sup>a</sup> <b>36 715,84</b>	<b>20 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>20 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	3 284,16	36 715,84	20 000,00	20 000,00	
2313	Constructions	3 284,16	36 715,84	20 000,00	20 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)		Recettes de l'exercice	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup>	<b>0,00</b>	<sup>d</sup>	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		
Excédent de financement si positif		<b>-56 715,84</b>
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2001  
LIBELLE : U SAN MARTINU- REVITALISATION VILLAGE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<sup>a</sup> <b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>	<sup>b</sup> <b>200 000,00</b>	<sup>b</sup>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<sup>c</sup> <b>0,00</b>	<sup>d</sup> <b>200 000,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	200 000,00
1326	Autres établissements publics locaux	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b>		<b>0,00</b>
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 2002  
LIBELLE : RENOUELEMENT PARC INFORMATIQUE  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2020	Restes à réaliser 2019 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
<b>DEPENSES</b>		0,00	a 0,00	25 000,00	b 25 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2019 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	<b>-25 000,00</b>
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.



<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)</b>	<b>A2.1</b>

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519      Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					400 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					400 000,00									
MON512210EUR	Direction LA POSTE	15/12/2016		01/06/2017	400 000,00	F		1.38	1.38		T	C	O	A-1
<b>Total général</b>					400 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		321 428,54					28 571,44	4 287,86	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		321 428,54					28 571,44	4 287,86	0,00	0,00
MON512210EUR	N	0,00		321 428,54	11,17	F		1.38	28 571,44	4 287,86	0,00	0,00
<b>Total général</b>		0,00		321 428,54					28 571,44	4 287,86	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

## IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

## A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	321 428,54					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles		
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
<b>Total</b>														

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>	<b>A2.6</b>

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

<b>CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL</b>			<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
<b>Procédure d'amortissement</b> <b>(linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée</b> <b>(en années)</b>	

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès....; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)</b>	<b>A5</b>

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>62 571,44</b>	<b>62 571,44</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>28 571,44</b>	<b>28 571,44</b>
1641	Emprunts en euros	28 571,44	28 571,44
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>34 000,00</b>	<b>34 000,00</b>
<b>10...</b>	<b>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>34 000,00</b>	<b>34 000,00</b>
10226	Taxe d'aménagement	34 000,00	34 000,00
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>62 571,44</b>	<b>2 865 032,21</b>	<b>D001 0,00</b>	<b>2 927 603,65</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>626 991,77</b>	<b>III 626 991,77</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>176 991,77</b>	<b>176 991,77</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	139 798,76	139 798,76
10226	Taxe d'aménagement	37 193,01	37 193,01
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>450 000,00</b>	<b>450 000,00</b>
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	450 000,00	450 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>626 991,77</b>	<b>1 890 866,00</b>	<b>1 030 862,33</b>	<b>122 604,88</b>	<b>3 671 324,98</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>2 927 603,65</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>3 671 324,98</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	<b>+ 743 721,33</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	

### A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)</b>	<b>A9</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : COMPETENCE GEMAPI investissement	Date de la délibération : 30/10/2018		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2020 (2)	RAR 2019 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>	546 553,94	0,00	0,00	0,00
	497 620,40	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	48 933,54	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>	546 553,94	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (b)</b>	546 553,94	0,00	0,00	0,00
	521 753,94	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par le tiers et par d'autres tiers (7)	24 800,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>	546 553,94	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre



## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					514 957,00	389 375,50										17 052,68	10 368,63	
SAHLM SUD HABITAT	SUD Habitat	2003	X	ACQISI AMELIORATION LOGEMENT-PLAI	12 195,00	10 316,67	32,58	A	F	3,7	F		3,7			404,80	129,28	
SAHLM SUD HABITAT	devenu LOGEO Méditerranée	2003	X	ACQUI AMELIORATION LOGEMENT-PLAI	31 814,00	22 213,21	17,58	A	F	3,7	F		3,7			858,81	796,41	
SAHLM SUD HABITAT		2003	X	ACQUI AMELIORATION LOGEMENTS	340 783,00	244 461,32	17,58	A	F	4,2	F		4,2			10 729,76	8 293,63	
SAHLM SUD HABITAT		2004	X	ACQUIS AMELIORATION LOGEMENTS-PLU S	130 165,00	112 384,30	33,58	A	F	4,2	F		4,2			5 059,31	1 149,31	
<b>TOTAL GENERAL</b>					514 957,00	389 375,50										17 052,68	10 368,63	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

## IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

## B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	I=A+B+C-D	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	II	<b>1 698 574,24</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	III	<b>0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	SUBV-12-2017	Animations diverses Seniors de San Martino village.	Association ANZIANI DI E PIEVE DI LOTA	Associations	0,00
6574	SUBV-2019-02	Animations culturelles	Association CONFRATERNA SANTA CROCE DI SAN MARTINO DI LOTA	Associations	0,00
6574	SUBV-2019-01	entretien église, animations culturelles et patrimoniales, pull	Association CONFRATERNA SANTA CROCE DI SAN MARTINO DI LOTA	Associations	0,00
6574	SUBV-13-2018	REALISATION D'EVENEMENTS FESTIFS DANS LA COMMUNE	Association GHJUVENTU DI SAN MARTINO	Associations	0,00
6574	SUBV-04-2018	développement de la pratique de la gymnastique volontaire et an	Association GYMNASIQUE VOLONTAIRE MIOMAISE	Associations	0,00
6574	SUBV-2019-04	ACTIONS HUMANITAIRES - ASSOCIATION COMMUNALE	Association LA FORCE TRANQUILLE	Associations	0,00
6574	SUBV-02-2018	Lutte contre le cancer - aide aux familles	Association LA MARIE DO	Associations	0,00
6574	SUBV-01-2018	Favoriser développer la pratique du vélo	Association LA ROUE D'OR	Associations	0,00
6574	SUBV-07-2017	chasseurs - entretien des chemins ruraux	Association LECCIA SOLA ASSOCIATION DE CHASSE	Associations	0,00
6574	SUBV-06-2017	Animations diverses Seniors	Association PASSATEMPU	Associations	0,00
6574	SUBV 2019-03	ANIMATIONS DIVERSES SUR LA COMMUNE	Association PIETRANERA IN FESTA	Associations	0,00
6574	SUBV-03-2017	Animations diverses sur la Commune	Association PIETRANERA IN FESTA	Associations	0,00
6574	SUBV-2019-05	SAUVETAGE EN MER	Association STE NALE DE SAUVETAGE EN MER	Associations	0,00
6574	SUBV-04-2017	Activité école maternelle et voyage d'étude	Coopérative COOP.ECOLE MATERNELLE	Autres	0,00
6574	SUBV-01-2017	VOYAGE SCOLAIRE CAMARGUE	Coopérative COOP.SCOL.PRIMAIRE	Autres	4 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN  
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2020	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2020)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2020) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2020 (2)	Restes à financer de l'exercice 2021	Restes à financer (exercices au-delà de 2021)
01-2015-RENOVATION-MAIRIE	1 898 810,26	-82 487,92	1 816 322,34	1 816 322,34	0,00	0,00	0,00
01-2016-TVX-VOIRIE-2016-2017	1 294 639,03	-96 118,40	1 198 520,63	1 165 016,53	33 504,10	0,00	0,00
01-2018-ACCES SIBILITE-ECOLE-VO	940 000,00	0,00	940 000,00	65 418,17	875 256,85	0,00	0,00
02-2016-ECLAIRAGE PUBLIC RD80+	1 397 000,00	333 000,00	1 730 000,00	372 149,97	1 357 850,03	0,00	0,00
2019-01-TVX-AMENAGT-PORRAJA	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	400 000,00	300 000,00	0,00
2019-02-TVX-VOIRIE-2019-2022	1 560 000,00	0,00	1 560 000,00	30 658,79	214 341,21	400 000,00	915 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.2</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1	0	1	1	0	1
DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES	A	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		6	0	6	6	0	6
REDACTEUR	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1	0	1	1	0	1
ADJOINT ADMINISTRATIF 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	4	0	4	4	0	4
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		9	3,55	12,55	11,55	0	11,55
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1	0	1	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE	C	4	2,84	6,84	6,84	0	6,84
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	2	0,71	2,71	2,71	0	2,71
AGENT DE MAÎTRISE	C	1	0	1	1	0	1
AGENT DE MAÎTRISE PRINCIPAL	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		1	0	1	1	0	1
ATSEM	C	1	0	1	1	0	1
ATSEM PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1	0	1	1	0	1
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		17	3,55	20,55	19,55	0	19,55

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agent occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>16 784,76</b>		
apprentie		ENC		6 993,84	apprentissage	Autres
apprentie		ENC		9 790,92	apprentissage	Autres
adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	accroissement	CDD
adjoint administratif	C	ADM	350	0,00	accroissement	CDD
ajoint administratif	C	ADM	350	0,00	saisonnier	CDD
ajoint technique	C	TECH	350	0,00	saisonnier	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>16 784,76</b>		

<b>SAN MARTINO DI LOTA - 20 - BUDGET COMMUNE SAN MARTINO</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2019 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2019 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2019 (%)
Taxe d'habitation	4 751 000,00	0,763	15,950	0,000	757 785,00	0,763
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 152 000,00	1,285	14,430	0,000	454 834,00	1,285
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	2 400,00	4,348	70,960	0,000	1 703,00	4,351
<b>TOTAL</b>	<b>7 905 400,00</b>	<b>0,972</b>			<b>1 214 322,00</b>	<b>0,963</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Le Maire,  
A San Martino di Lota, le 12/06/2020  
Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents :  
Nombre de suffrages exprimés :  
VOTES : Pour :  
          Contre :  
          Abstention :

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
A San Martino di Lota, le 12/06/2020

Date de convocation : 08/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Mme PADOVANI Marie-Hélène	
M. LEONARDI Bernard	
Mme CASANOVA Nicole	
M. BERTRAND Michel	
Mme FORNESI Marie-Dominique	
M. SCANIGLIA Didier	
Mme MANDRICHI Marie-Paule	
M. PADOVANI Jean-Jacques	
M. ROSSI Alain	
Mme LORENZI Thérèse	
Mme FILIPPI Augusta	
M. COVILLI Pierre-Antoine	
M. POLIFRONI Bruno	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme RAGAS Viviane	
Mme SIGURANI Marielle	
M. REVELLI Hervé	
Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie	
M. PATRONE Etienne	
M. CORMAT René-Pierre	
Mme NATALI Emmanuelle	
M. SIGURANI Olivier	
M. GRAZIANI Jean-Charles	
Mme MINICUCCI Audrey	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/06/2020 et de la publication le 15/06/2020.

A San Martino di Lota, le 15/06/2020

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2






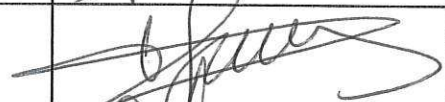
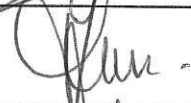


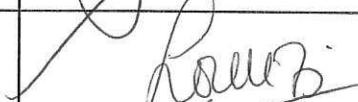



Présenté par le Le Maire,  
 A San Martino di Lota, le 12/06/2020  
 Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 23  
 Nombre de membres présents : 22  
 Nombre de suffrages exprimés : 23  
 VOTES : Pour : 20  
 Contre : 3  
 Abstention : 0


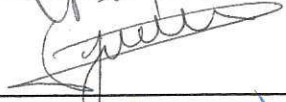
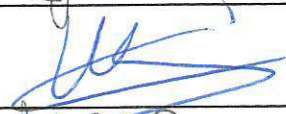



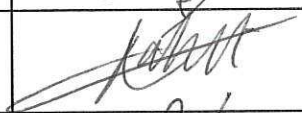
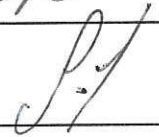


Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.  
 A San Martino di Lota, le 12/06/2020

Date de convocation : 08/06/2020

Les membres du Conseil Municipal,

Mme PADOVANI Marie-Hélène	
M. LEONARDI Bernard	
Mme CASANOVA Nicole	
M. BERTRAND Michel	
Mme FORNESI Marie-Dominique	
M. SCANIGLIA Didier	
Mme MANDRICHI Marie-Paule	
M. PADOVANI Jean-Jacques	<div style="display: flex; align-items: center;"> <div style="margin-right: 10px; font-size: small;">                     proc. à                      A. michel                      Bernard                 </div>  </div>
M. ROSSI Alain	
Mme LORENZI Thérèse	
Mme FILIPPI Augusta	
M. COVILLI Pierre-Antoine	
M. POLIFRONI Bruno	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Mme RAGAS Viviane	
Mme SIGURANI Marielle	
M. REVELLI Hervé	
Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie	
M. PATRONE Etienne	
M. CORMAT René-Pierre	
Mme NATALI Emmanuelle	
M. SIGURANI Olivier	
M. GRAZIANI Jean-Charles	
Mme MINICUCCI Audrey	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19-06-2020 et de la publication le 19-06-2020 .

A San Martino di Lota, le 19-06-2020



## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – ANNEXES

**Jointes** **Sans Objet**

### A - Eléments du bilan

p.41 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.42 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.44 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.45 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.46 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.48 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.49 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.50 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.51 A4 - Etat des provisions

p.52 A5 - Etalement des provisions

p.53 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.54 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.55 A8 - Etat des charges transférées

p.56 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

p.57 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.58 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.59 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.60 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.61 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.62 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.63 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.64 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.65 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.66 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.67 C1 - Etat du personnel

p.71 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.72 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.73 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.74 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.75 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.76 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.77 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)